

Le 11 décembre 2018.

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le mercredi 19 décembre 2018 à 20h00 en la salle des mariages de la Maison Communale.

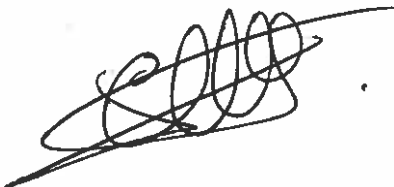
## ORDRE DU JOUR

### Séance publique

01. Procès verbal de la séance du Conseil communal du 03/12/2018 ;
02. Commune - Budget de l'exercice 2019 – approbation ;
03. Marché relatif au financement des dépenses extraordinaires 2018 – Crédits complémentaires - Ratification;
04. Aliénation d'un bien immobilier principe de la vente – approbation ;
05. Règlement complémentaire de police – approbation ;
06. Subsidés 2018 – Approbation ;
07. Subsidés terrain de tennis – Approbation ;
08. Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation - Détermination de la composition politique définitive du Conseil suite aux éventuels apparentements effectués en vertu de l'article L1523-15 dudit Code

Par le Collège,

La Directrice générale ,



Le Bourgmestre,

